

<b>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BILTZHEIM DE LA SEANCE DU 21 JUILLET 2025</b>
--

*Sous la présidence de Monsieur Gilbert VONAU, Maire*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

**Séance ordinaire du 21 juillet 2025**

**Date de la convocation :** 15 juillet 2025

**MEMBRES PRESENTS :**

M. Gilbert VONAU (Maire) – Mme Marie Josée MEYER - Aurélie GASPER - - - Jessika MACCARI - MM. Roger CANE - Mathieu BINTZ

**Absents excusés :** Mmes Maria PEDRO - Lydie ORMANCEY-TANCREDI et M. François RINALDI

**Le secrétaire de séance :** Mme Marie Josée MEYER

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Approbation du Procès-verbal de la séance du 30 juin 2025.**
- 2) Désignation du secrétaire de séance.**
- 3) Compte rendu sur utilisation des délégations de compétence.**
  - arrêtés du maire
  - Non préemption terrain NEOLIA/Bintz
- 4) PETR (Pole Equilibre Territorial Rural). Présentation du Rapport annuel d'activités 2024.**
- 5) ADAUHR, présentation du Rapport annuel d'activités 2024.**
- 6) Droit de Préemption, concerne une maison rue de l'Ecole, décider de la non préemption.**
- 7) Réunion sécurité du 3 juillet 2025, présentation des propositions et décisions éventuelles**
- 8) INTERCOMMUNALITE, compte rendu des réunions, PETR et SCOT du 1/07,**
- 9) Divers**

**POINT N° 1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2025**

Le procès-verbal du 30 juin est approuvé à l'unanimité.

**POINT N° 2 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Madame Marie Josée MEYER, comme secrétaire de séance.

**POINT N° 3 – COMPTE RENDU SUR UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCE**

Monsieur le Maire informe des arrêtés pris depuis le dernier conseil municipal.

01/07/2025	Commune	Nomination d'un agent recenseur
10/07/2025	GEDIK	Circulation chemin de la Ferme
10/07/2025	Particulier	PC 2023 n°1 M01
15/07/2025	EIFFAGE	Circulation rue du Gehren

Monsieur le Maire indique qu'un droit de préemption a été présenté et renvoyé avec renonciation de la commune pour la parcelle S 22 n° 219/49 de 46 m<sup>2</sup>.

**POINT N° 4 – PETR (Pole Equilibre Territorial Rural). Présentation du Rapport annuel d'activités 2024**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel présenté.

Le rapport d'activités 2024 est disponible sur le site du PETR PAYS RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON. Vous trouverez le lien pour l'accès à ce site sur le site de la commune ou sur les nouveaux modules de Panneau Pocket.

**POINT N° 5 – ADAUHR, présentation du Rapport annuel d'activités 2024**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel présenté.

Le rapport d'activités 2024 est disponible sur le site de l'ADAUHR. Vous trouverez le lien pour l'accès au site de l'ADAUHR sur le site de la commune ou sur les nouveaux modules de Panneau Pocket.

**POINT N° 6 – Droit de Préemption.**

Monsieur le Maire informe du droit de préemption urbain réceptionné en Mairie. Il concerne la section 22 n°167/04, d'une surface de 666 m<sup>2</sup>. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de renoncer au droit de préemption.

**POINT N° 7 – REUNION SECURITE – 3 juillet 2025**

Monsieur le Maire reprend les points qui ont été soulevés lors de la réunion de concertation sur la sécurité et la prévention des biens et des personnes. Plusieurs idées feront l'objet de réalisation immédiate, d'autres doivent faire l'objet d'investissement non budgétisées en l'état actuel. Le croisement des rues Principale – Eglise doit encore faire l'objet de réflexion complémentaire.

**POINT N° 8 – INTERCOMMUNALITE**

Monsieur le Maire donne lecture des comptes rendus du SCOT et du PETR du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

**POINT N° 11 – DIVERS**

Monsieur BINTZ donne son point de vue concernant la loi DUPLOMB.

Monsieur le Maire informe :

- un devis sera demandé pour la réalisation du livre de Commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire à destination des communes et de l'UNC.
- Une réunion est prévue avec les 3 maires des communes d'Oberhergheim, Niederentzen et Oberentzen pour examiner la possibilité d'intervention des Sapeurs-Pompiers des communes sur le territoire de Biltzheim.

Une réunion avec GRDF pour un point annuel indique que la commune ne rencontre aucun problème par rapport à la distribution du gaz. Aucun travaux de voirie n'est prévu sur 2025/2026. Le mode de chauffage des bâtiments publics reste inchangé.

Plus personne ne demandant la parole, la séance se clôture à 21h45

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de BILTZHEIM - de la séance du 21 juillet 2025 – ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du Procès-verbal de la séance du 30 juin 2025.**
- 2) Désignation du secrétaire de séance.**
- 3) Compte rendu sur utilisation des délégations de compétence.**
  - arrêtés du maire
  - Non préemption terrain NEOLIA/Bintz
- 4) PÉTR (Pole Equilibre Territorial Rural). Présentation du Rapport annuel d'activités 2024.**
- 5) ADAUHR, présentation du Rapport annuel d'activités 2024.**
- 6) Droit de Préemption, concerne une maison rue de l'Ecole, décider de la non préemption.**
- 7) Réunion sécurité du 3 juillet 2025, présentation des propositions et décisions éventuelles**
- 8) INTERCOMMUNALITE, compte rendu des réunions, PÉTR et SCOT du 1/07,**
- 9) Divers**

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
VONAU Gilbert	Maire		
MEYER Marie-Josée	1 <sup>er</sup> adjoint secrétaire de séance		
GASPER Aurélie	2 <sup>ème</sup> adjoint		
PEDRO Maria	Conseiller municipal	Excusée	
ORMANCEY-TANCREDI Lydie	Conseiller municipal	Excusée	
MACCARI Jessika	Conseiller municipal		
CANE Roger	Conseiller municipal		
BINTZ Mathieu	Conseiller municipal		
RINALDI François	Conseiller municipal	Excusé	